

VILLE DE BEAUMONT

DECLARATION DE POLITIQUE GENERALE 2019-2024

Introduction

Le Collège communal souhaite vous présenter les grands axes et objectifs prioritaires qu'il se propose de réaliser durant le mandat 2019-2024.

En guise de préambule, il convient néanmoins de rappeler que l'ensemble des projets planifiés ou encore à planifier ultérieurement selon les besoins ne pourra être réalisé que dans le cadre d'une politique de gestion financière rigoureuse.

En d'autres mots, les projets les plus importants, en dehors de la gestion journalière, seront parfois mis en attente vis-à-vis des contraintes socio-économiques et budgétaires propres à notre commune. Nous devons en conséquence procéder à une modération des projets sans exclure une réorganisation des priorités au fil du temps.

Nous nous devons de rappeler que les démarches administratives afin d'obtenir des subsides sont parfois longues tout en sachant que ces subsides sont tout à fait nécessaires et indispensables afin de concrétiser certains projets de plus grande ampleur. Nous sommes néanmoins tenus d'inscrire les dépenses au budget.

Une évaluation continue de l'état d'avancement des différents projets est incontournable et un bilan devrait être établi annuellement.

1. Les travaux publics et la mobilité

1.1. Les travaux publics en général

Les travaux publics bien pensés sont nécessaires pour permettre à tous nos citoyens de bénéficier d'un mieux-vivre.

Il s'agira de poursuivre le travail entamé. Un investissement constant dans notre réseau routier fort de 350 km sera maintenu.

En partenariat avec la Région wallonne c'est au tour de la Grand Place d'être rénovée. Elle fera la part belle aux terrasses, aux piétons et à une arborescence afin qu'il ne s'agisse pas d'un lieu de passage mais d'un lieu où on s'arrête.

Une attention particulière sera toujours accordée aux économies d'énergie. A titre d'exemple le passage au led sera systématisé. Nous poursuivrons l'engagement dans le programme Pollec de la Région wallonne (Politique Locale Energie Climat).

Sur le plan de la mobilité, la réfection des tronçons routiers, des trottoirs et des rues pavées avec une attention toute particulière pour les personnes à mobilités réduites.

1.2. Le service technique

Le service technique renouvelle constamment son matériel. De nouvelles machines doivent dans un avenir proche pallier à la vétusté de l'ancien matériel. (Bus communal, camionnettes)

Nous devons :

- veiller à ce que le matériel soit utilisé de façon optimale.
- programmer que le matériel « âgé » soit remplacé par phase annuelle et cela, afin de ne pas handicaper le service.

1.3. La propreté

La propreté est un enjeu de tous les jours car certaines personnes sont peu scrupuleuses de notre environnement. Malgré les efforts importants consentis en personnel et en matériel, nous sommes tous les jours confrontés à des incivilités.

Nous devons être très attentifs à cette problématique :

- conscientiser notre population au respect de l'environnement.
- éduquer par le biais des écoles sur les méfaits de ces incivilités
- placer davantage de poubelles dans notre Ville et ses villages.
- sanctionner ces comportements inciviques quand cela peut se faire.
- veiller à utiliser moins les pesticides en les remplaçant par des formules alternatives (c'est en cours) : tonte tardive, désherbage thermique ou mécanique.

1.4. L'agriculture et la sylviculture

Comme nous l'avons déjà fait à maintes reprises, nous poursuivrons la rénovation des chemins agricoles avec l'aide financière de la Région wallonne ou sur fonds propres.

Nos intentions sont de poursuivre les démarches entamées :

- pour rendre carrossable des voiries agricoles détériorées.
- pour être toujours attentifs aux demandes de nos agriculteurs dans le cadre de la commission agricole afin d'évaluer au mieux les pertes et dégâts lors des sécheresses et fortes intempéries qui les touchent.
- pour en collaboration avec du SPW (Division Nature et Forêts de la Région wallonne) veiller à l'entretien et au replantage de nos bois communaux qui constituent une source non négligeable de rentrées financières pour la commune.
- pour le processus de gestion forestière durable, nous nous sommes inscrits avec le label PEFC.
- pour favoriser nos producteurs locaux au travers d'un label local et d'un marché réservé exclusivement à ceux-ci.

1.5. L'environnement

Notre politique d'environnement est un Beaumont durable, par cela nous entendons :

- des rénovations plus écologiques de nos bâtiments comme des panneaux photovoltaïques (certains ont déjà été mis en place) ou par la récupération des eaux.
- l'ensemencement d'espaces publics de pré-fleuri et de plantes mellifères.
- la création de potagers partagés.
- le placement de ruches.
- l'usage de gobelets réutilisables lors de nos festivités.

1.6. La sécurité et prévention

Nos préoccupations en matière de sécurité et de prévention sont toujours présentes et, chaque année, nous proposons en collaboration avec le SPW et le service de sécurité routière de la Police fédérale des aménagements multiples.

Nous devons, à l'écoute de nos citoyens et dans la mesure du possible, veiller à :

- placer des dispositifs ralentisseurs à certains endroits sensibles.
- continuer à limiter la circulation des engins lourds (sauf desserte locale) sur les voiries de notre entité non prévues à un tel usage.
- le placement de radars à certains endroits critiques.
- le commencement des travaux du rond point de Wagram (début des travaux en mai-juin 2019)
- équiper notre entité de caméras de surveillance.
- renforcer la présence de nos agents constatateurs

2. L'enseignement

2.1. L'enseignement en général

Nous avons toujours été très attentifs à l'instruction et à l'éducation dans notre entité. Les écoles restent et resteront plus que jamais une priorité pour notre commune.

- poursuivre l'investissement de conception et de réfection pour l'ensemble de nos implantations scolaires.
- donner à tous nos enseignants les moyens essentiels à la bonne exécution de leurs missions.
- continuer et valoriser la formation de nos élèves en matière d'informatique.

2.2. L'accueil extrascolaire

Cela fait déjà plusieurs années que nous avons créé un service d'accueil extrascolaire de qualité. Celui-ci est offert à nos familles.

Nous proposons :

- de publier largement les offres d'activités organisées pendant les vacances.
- de répondre dans la mesure du possible aux besoins que rencontrent les familles d'aujourd'hui (parents qui travaillent à deux mais aussi familles monoparentales)

3. La jeunesse et la santé

3.1. La jeunesse

Nous sommes conscients que les jeunes réclament une attention particulière. En collaboration avec le PCS, la MJB et le CPAS, nous devons mener une politique soutenue en matière de prévention (délinquance, toxicomanie, violence, maltraitance, décrochage familial et scolaire, etc.)

Pour ce faire, quelques pistes sont proposées :

- chaque jeunesse disposera d'un local (ancien CPAS)
- activer toujours davantage les cellules d'aide aux jeunes en difficulté scolaire (FCB), familiale ou professionnelle (MJB et CPAS)
- organiser des échanges culturels, sportifs, etc...
- impliquer les éducateurs de rue pour aller à la rencontre des jeunes.

3.2. La santé

La promotion de la santé est primordiale.

Il faut :

- de renforcer le partenariat avec la polyclinique de Jolimont-Lobbes et introduire le projet d'ouverture d'une maison médicale.
- en tenir compte et prodiguer à nos citoyens des politiques de prévention (cela a déjà été fait et cela se refera) dans différentes matières telles que dépistage, prévention, alimentation, activités physiques.
- stimuler une politique de prévention notamment par l'intensification des campagnes de dépistage et d'information sur les pathologies que sont, entre autres l'hypertension, le diabète, le cholestérol, l'ostéoporose, etc ...
- organiser dans nos écoles des campagnes d'éducation sanitaire et de secourisme en partenariat avec notre service incendie, la Croix rouge et d'autres institutions appropriées.
- renforcer les partenariats et faire appel à des professionnels locaux et extérieurs tels que l'Observatoire de la Santé du Hainaut.
- promouvoir une alimentation saine notamment par la publication d'une information locale à ce sujet.

4. La communication

Nous gardons notre nouveau bulletin communal afin de diffuser des informations claires et précises sur la vie de la commune et celui-ci sera ouvert à tous les groupements politiques.

Notre site web sera repensé de façon interactive et les documents administratifs pourront y être demandés en ligne. Les informations pour le citoyen sera régulièrement mise à jour afin de pouvoir le tenir informer de la vie communale.

5. L'aménagement du territoire

Nous mettrons tout en œuvre pour activer ces différentes zones par le biais de partenariats « public-privé ».

Nous désirons un accueil harmonieux entre les habitations, les commerces et les équipements publics :

6. Le développement économique

Nous créerons une structure de développement économique. Notamment par la recherche de partenaire, de la promotion de notre entité, des recours aux différents subsides, une couverture internet optimale.

Nous développerons également une seconde zone à la chaussée de Mons où 4 hectares est à notre disposition.

7. La culture et folklore

Nous avons toujours soutenu et encouragé toutes les propositions de développement culturel et de folklore, de n'importe quel type que ce soit.

Dans ce cadre, nous proposons :

- de retrouver notre traditionnel feu d'artifice lors du lundi de carnaval.
- d'offrir une nouvelle programmation dans notre Centre culturel afin d'être reconnu par la Fédération Wallonie Bruxelles (demande qui sera introduite)
- de soutenir toutes les initiatives locales en matière d'expositions d'artistes locaux ou extérieurs, le festival Eté Mosan (concert de musique classique à Barbençon.
- d'apporter notre soutien à l'ASBL Foyer Culturel, bien connu par son mensuel d'information, le FCB info, qui apporte de nombreux services aux groupements de notre entité tels que la confection de panneaux annonçant fêtes et manifestations, la coordination du Carnaval de Beaumont.
- d'organiser de nombreuses activités telles que voyages culturels (Foyer culture et Echevin de la Culture), foire du livre, journée printemps, marché d'automne, ateliers créatifs (atelier mamans), école des devoirs pour les enfants du primaire (accès entièrement gratuit), mais aussi place aux enfants (sensibilisation des jeunes à la citoyenneté) sans oublier les stages d'été.
- de soutenir des initiatives récurrentes telles que le carnaval, la fête de Charles Quint, ainsi que toutes les autres manifestations locales dans les différents villages de notre entité.
- de poursuivre l'organisation de la fête de la musique.

8. Le tourisme et le patrimoine

Nous sommes toujours conscients que notre patrimoine suscite l'attrait et la curiosité. L'office du tourisme y consacre toute son ardeur afin de faire découvrir notre entité.

Ce qui doit nous permettre :

- de redorer ce joyau de patrimoine local en repensant à sa gestion afin d'augmenter son attractivité.
- de poursuivre et de générer des activités très diverses telles que journée du patrimoine, ouverture des jardins, sentiers balisés, ces activités pouvant être développées avec des communes avoisinantes.
- de rénover la Tour salamandre.
- introduire une candidature pour le village de Renlies à l'asbl « un des plus beau village de Wallonie » afin de garder la dynamique que nous avons avec le village de Barbençon.
- adhérer au plan communal de développement rural.

9. Le sport

Nous disposons actuellement d'une complexe sportif très apprécié par l'ensemble des utilisateurs ainsi que d'autres infrastructures sportives (football, ping-pong et autres disciplines).

Nous veillerons à :

- aménagement du terrain e football de Buse.
- construction d'une structure semi ouverte aux terrains de tennis.
- aménagement d'un espace pour les athlètes à l'ancienne gare de Beaumont.
- maintenir le prix du mérite sportif
- maintenir toutes ces infrastructures sportives de qualité.
- répondre aux attentes des sportifs dans toutes les disciplines.
- accentuer la recherche de subventions régionales avec l'ADEPS.
- proposer plus d'activités sportives à tous et de les concentrer dans notre complexe sportif selon disponibilité.

- poursuivre l'organisation de manifestations sportives événementielles.

10. Les finances

Comme déjà évoqué ci-dessus, une gestion rigoureuse de nos dépenses nous permettant d'agir au mieux pour satisfaire aux demandes des citoyens sans accentuer la fiscalité sera le fil conducteur de tous nos investissements.

Nous devons :

- intensifier la recherche permanente de subsides
- promouvoir un comportement responsable de la population, ce qui contribuerait à diminuer significativement le coût des interventions communales.

11. Le CPAS

11.1. Le CPAS en général

Nous sommes toujours convaincus que le CPAS a une mission primordiale au service de nos citoyens, une mission qui doit concilier droits et devoirs. L'activité du CPAS (Centre Public d'Action Sociale) répond à un besoin de la collectivité

Dans ce cadre, nous souhaitons :

- favoriser et accroître la remise à l'emploi par le biais de l'article 60.
- dénoncer les suspensions et les suppressions de chômage de plus en plus courantes qui font augmenter le budget dans le cadre d'un transfert entre fédéral, région wallonne et pouvoirs locaux.
- veiller à bonne distribution des dépenses vis-à-vis des allocataires sociaux.
- maintenir nos logements d'insertion et les moderniser

11.2. La crèche

Nous souhaitons pour la crèche de :

- maintenir notre nouvel outil très apprécié.
- tendre vers un équilibre financier grâce aux subsides de l'ONE et une gestion rigoureuse.
- maintenir une ouverture maximale pour le plus grand confort des parents.

11.3. Le home

La maison de repos « Home Saint Joseph » devra se doter d'un nouveau bâtiment à même de répondre aux normes imposées par l'AviQ. Des studios résidences service y seront adossés.

11.4. Le plan de cohésion sociale

Le PCS (Plan de cohésion sociale), subsidié par la Région wallonne et par la Ville, a pour rôle d'accompagner et d'encadrer les personnes jeunes ou moins jeunes dans la rue.

C'est une dynamisation et une intensification du travail de rue par l'organisation d'animations culturelles et sportives tout en favorisant les animations de quartiers et de soutien, qui s'effectue à travers quatre axes :

- l'insertion socioprofessionnelle
- le logement
- la santé et le traitement des dépendances
- le retissage des liens sociaux, intergénérationnels et interculturels.

11.5. Le logement

La politique du logement se poursuivra avec la société coopérative « Notre Maison » avec un accent sur le logement acquisitif et locatif.

Une collaboration intensive avec l'Agence Immobilière Sociale (AIS). Une formule entre le locataire et le propriétaire où elle constitue une garantie de sécurité pour chacun.